Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 43 (1907)

Heft: 49

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIIIme ANNÉE

N° 49

LAUSANNE

7 décembre 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *A nos lecteurs et à nos lectrices.* — *Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud, Allemagne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Ecole enfantine : Les bruits, les sons.* — *Sciences naturelles : Le marronnier.* — *Composition : Regarder et réfléchir.* — *Une maison en ruines.* — *Dictées.*

A NOS LECTEURS ET A NOS LECTRICES

Malgré le désir formel que nous avions exprimé à Genève, notre démission de directeur du journal n'a pas été acceptée. Cédant à de pressantes sollicitations, nous avons dû assumer, pour une période de trois années encore, les charges de la rédaction. Quand on marche sans relâche sur la même route, il est des moments où la lassitude vous gagne et où l'on voudrait se reposer à l'étape. On nous a répondu que la route, loin d'être finie, s'allongeait au contraire et qu'il fallait se remettre en marche. On nous a représenté la tâche comme un devoir auquel il n'est pas possible de se soustraire et nous avons fini, non sans hésitation et sans crainte, par nous soumettre.

Nos lecteurs connaissent, pour leur en avoir parlé maintes fois, notre conception du journalisme scolaire. Nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour maintenir les bonnes et saines habitudes de travail, de probité et de solidarité de la *Romande*. L'*Educateur*, qui a un passé de plus de quarante ans et des traditions de sincérité et de libéralisme éprouvé, peut, nous semble-t-il, se dispenser d'entrer plus longuement dans le détail de son programme et des réformes à la réalisation desquelles il entend se consacrer désormais. Il continuera à orienter l'enseignement dans un sens large et vraiment indépendant. Il restera une tribune libre où tous les éducateurs pourront faire entendre leur voix et leurs légitimes

revendications, un organe où ils trouveront les encouragements et les conseils dont ils ont besoin dans le labeur de l'enseignement. Nous espérons que chaque numéro nous apportera, sous la rubrique *Correspondance*, tel desideratum ou telle idée neuve digne de retenir l'attention. Nous ne faisons ici qu'une seule réserve, mais elle est expresse et catégorique : c'est que le ton de la polémique ne baisse jamais dans notre organe comme c'est souvent le cas dans la presse quotidienne. Nos réclamations et nos doléances doivent être courtoises. Cela est d'une absolue nécessité pour maintenir l'union et la bonne entente entre tous. A aucun prix, il ne faut qu'on puisse reprocher à l'*Educateur* d'avoir, le sachant et le voulant, porté atteinte à la réputation professionnelle d'un membre de notre association, de l'avoir à un moment donné troublé dans son travail ou de lui avoir nui dans l'exercice de ses fonctions.

« Si la critique, a dit la noble femme que fut George Sand, est ce qu'elle doit être, un enseignement, elle doit se montrer douce et généreuse, afin d'être persuasive. Elle doit ménager surtout l'amour-propre, qui, durement froissé en public, se révolte naturellement contre cette sorte d'insulte à la personne »,

N'avons-nous pas, au reste, de bonne, utile et pressante besogne en perspective ?

Nous avons à mener à bien les questions qui ont fait l'objet d'un vote à Genève : *augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire*, création d'un *Annuaire de l'instruction publique* pour les cantons de langue française. L'enseignement ménager, si prospère à Fribourg et dans le Valais, est encore très en retard dans les autres cantons romands. Alors que Zurich, par exemple, compte plus de 700 élèves dans ses écoles professionnelles féminines, Berne 850, Bâle (première école professionnelle féminine fondée en 1879) 1312, Fribourg 227, le canton de Vaud n'a que 136 élèves dans son école ménagère et professionnelle de Lausanne.

Les moyens d'enseignement, l'amélioration de la situation matérielle des maîtres et maîtresses dans quelques-uns de nos cantons, les cours de perfectionnement et les bourses pour le personnel enseignant, sont des questions qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Comme nous l'avons déjà dit dans notre rapport à Genève, le 16 juillet dernier, nous reprendrons prochainement dans notre

organe la question controversée ces derniers temps de l'enseignement de la langue maternelle. Nous rechercherons ensemble les lois de l'acquisition du langage. Nous montrerons comment l'enfant passe du langage non articulé au langage articulé, du son à la lettre, du concret à l'abstrait, comment, en un mot, l'enfant apprend à parler, à lire et à écrire, comment l'élocution, la rédaction, l'orthographe et le vocabulaire doivent être envisagés et enseignés. De nombreux exercices pratiques mettront en évidence les principes reconnus justes et éprouvés.

Maintenant que nos écoles sont mieux dotées d'ouvrages et de collections scientifiques ; que d'excellents manuels viennent d'être édités dans les cantons romands pour servir de guides aux maîtres et aux élèves des établissements primaires et secondaires; nous reviendrons à l'étude des questions qui préoccupent actuellement beaucoup d'esprits, même ceux qui d'habitude ne portent pas leur attention sur les méthodes et les programmes scolaires. Parmi ces questions à l'ordre du jour, nous mettons ainsi en premier rang celle de l'enseignement de la langue maternelle. L'*Educateur*, qui ne l'a d'ailleurs jamais perdue de vue, — il suffit de parcourir les tables des matières des neuf dernières années — examinera de plus près encore ce grand et beau sujet, susceptible d'exciter l'intérêt de tous les amis de l'instruction populaire. Si l'on a déjà beaucoup écrit et disserté sur cet objet, il reste encore bien des points sur lesquels l'accord n'est pas fait, faute d'un examen suffisant.

Notre intention est de ne négliger aucun des multiples aspects sous lesquels la langue doit être envisagée pour servir d'instrument d'éducation et pour devenir plus docile sous la plume de l'écolier. Sans prétendre créer de nouvelles voies — il n'y a rien de neuf au monde que ce qui est oublié, disait Talleyrand — nous présenterons les faits grammaticaux sous une forme autre que celle des anciennes grammaires trop facilement reproduites par certains manuels classiques ; nous essayerons de montrer par de nombreux exemples quel parti l'on peut tirer des morceaux de lecture pour la rédaction et la composition, et nous continuerons à offrir à nos lecteurs des modèles puisés dans les meilleurs auteurs. Il ne serait pas superflu, croyons-nous, de donner quelques leçons-types sur les principaux chapitres du cours de langue, pour faciliter aux instituteurs des classes à plusieurs degrés leur tâche si compliquée.

Les autres branches d'études auront aussi leur quote-part. Les problèmes pratiques et intéressants d'arithmétique élémentaire, les exercices de comptabilité courante, quelques sujets d'histoire et de géographie trouveront place dans nos colonnes. Afin de mettre chacun au courant de l'application de la méthode de dessin qui vient de paraître par les soins du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, un collaborateur des plus compétents nous a promis son concours régulier.

Comme par le passé, nous réservons une place à la publication de quelques vieux documents. C'est ainsi que nous offrirons en primeur à nos lecteurs des extraits d'un manuscrit resté inédit jusqu'à aujourd'hui, *Cours d'éducation* complet, dû à la plume de Charles Monnard, l'homme politique et historien vaudois, alors qu'il était professeur à l'Université de Bonn.

* * *

Pour réaliser notre programme, il faut que nous puissions compter sur tous les membres de l'Association romande, sur nos amis du Jura, comme sur ceux de Neuchâtel, de Genève et de Vaud. Nos anciens collaborateurs nous réitèrent leur attachement. Nous en gagnons de nouveaux dans le Jura bernois, prochain siège du Bureau du Comité central et du Congrès de 1910.

Nous adressons notre journal à tous les membres de l'Association, ainsi qu'aux *maîtresses de nos écoles enfantines*. Des collaboratrices compétentes et dévouées nous serviront régulièrement un article sur la didactique du jardin d'enfants et les questions qui s'y rattachent. Nous espérons par là attirer dans le giron de la *Romande* les institutrices frœbeliennes qui s'en tiennent encore éloignées et les gagner à la cause commune, qui est la leur aussi bien que la nôtre.

Nous nous remettons ainsi en route pour parcourir la nouvelle étape, nous rappelant qu'en toutes choses, il faut faire tout ce qui dépend de soi et, pour le reste, être confiant, ferme et tranquille.

Rédaction de l'« *Educateur* ».

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Réunion des délégués de la Société des instituteurs bernois.** — Les nombreux objets à l'ordre du jour de la réunion des délégués de la Société des instituteurs bernois ont été rapidement liquidés, grâce

à l'énergie et au savoir-faire du président central, M. Mühlethaler. Tous les districts jurassiens étaient représentés dans cette assemblée, qui a eu lieu le samedi 23 novembre, dans l'Aula du Gymnase de Berne.

Une commission spéciale avait été chargée de présenter un rapport et des propositions sur la question suivante : « Par quels moyens l'école et le corps enseignant peuvent-ils rehausser le bien matériel et intellectuel des élèves ? »

Cette commission s'était partagée la besogne et cinq rapports successifs ont été présentés par MM. le Dr Ammann, à Oberdiessbach, Gfeller, à Egg, Mœckli, à Neuveville, Vogel-Moser, à Oberdiessbach, et Bürki, député à Oberbalm.

M. le Dr Ammann, qui a présidé la commission, a rendu compte des travaux de ses collègues.

M. Gfeller a proposé l'envoi d'un mémoire à la Direction de l'instruction publique, la priant de vouer toujours plus d'attention à la santé des écoliers et aux conditions hygiéniques de l'école et de l'enseignement.

M. Möckli présente une circulaire qui sera adressée au corps enseignant pour l'engager à appliquer sérieusement les règles hygiéniques découlant de l'expérience pédagogique et de la législation. Une liste d'ouvrages à consulter est annexée à cette circulaire.

M. Vogel-Moser demande que le futur secrétaire central, à la tête d'un comité spécial, répande dans le peuple, par la voie des journaux, des articles propres à attirer l'attention sur les questions d'éducation et en particulier sur l'hygiène privée et sociale.

M. Bürki, député, veut en premier lieu que le corps enseignant prenne position dans l'élaboration des lois sociales et en particulier dans toutes celles où l'on pourra introduire des postulats en faveur de la protection de la jeunesse. Il signale dans cet ordre d'idées le décret sur les moyens de combattre la tuberculose, décret qui est actuellement en discussion dans notre Grand Conseil. Il parle également de la revision future de notre loi sur l'instruction primaire. Nous y ajoutons, pour notre part, la loi fédérale sur les assurances par l'adoption de la décision suivante : « Les délégués de la Société des instituteurs bernois désirent expressément que le but éducatif des mutualités scolaires soit reconnu par la loi et qu'elles soient subventionnées comme telles par la Confédération. » C'est là exactement la conclusion adoptée par les délégués des sociétes de secours mutuels de la Suisse romande, dans leur réunion du 22 septembre 1907, à Lausanne, après discussion d'un rapport de notre collègue, M. L. Latour, inspecteur scolaire à Corcelles. La conclusion adoptée par les délégués des instituteurs bernois sera transmise à M. Hirter, à Berne, président de la commission du Conseil national pour la loi sur les assurances.

M. Bürki, député, préconise en deuxième lieu la fondation d'une société pour la protection de la jeunesse. Le comité central de la Société nommera un comité d'initiative qui fera les travaux préparatoires nécessaires pour organiser la nouvelle société. Nous pensons que l'*Educateur* aura à revenir sur cette question.

En l'absence de M. Anderfuhren, de Bienne, retenu par une indisposition, M. Tschantré, de Madretsch, introduit les nouveaux statuts qui devront être soumis prochainement à la votation générale de tous les membres de la société. Nous remarquons que les associations régionales, qui n'étaient que facultatives dans les anciens statuts, sont organisées pour tout le canton : Oberland, Mittelland, Seeland, Emmenthal, Haute-Argovie, Jura. Comme ces associations régionales

seront chargées de faire de la propagande en faveur de la Société des instituteurs suisses, il faudra encore mettre sur le même pied que la précédente la *Société pédagogique de la Suisse romande.*

Une discussion des statuts n'intervient pas, car elle se fera encore dans les sections et dans une assemblée des délégués qui aura lieu en février prochain. Ce qu'il importe de connaître, c'est le projet de la minorité du Comité central, afin de le comparer à celui qui a été distribué et qui émane de la majorité. On décide de faire imprimer ce deuxième projet dans le Bulletin.

D'après le nouveau règlement sur la gestion de la Société des instituteurs, celle-ci sera dirigée essentiellement par un comité directeur de trois membres domiciliés dans la ville de Berne et par le secrétaire permanent, qui assiste à toutes les séances avec voix consultative et rédige le procès-verbal.

Le président central, M. Mühlethaler, et M. Bürki, député, se chargent de mettre au point la question de l'augmentation des traitements du corps enseignant primaire. On sait qu'une requête a été présentée au Grand Conseil, où elle a fait l'objet de deux déclarations de principe, provenant l'une de M. Kunz, directeur des finances, et l'autre de M. Hadorn, président de la Commission d'économie publique. Ces deux représentants de l'autorité reconnaissent que l'amélioration des traitements des instituteurs est absolument actuelle ; ils demandent du temps pour trouver les ressources nécessaires (800 000 francs par an). MM. Mühlethaler et Bürki ont fort à faire à répondre aux impatients qui croient que si Pégase, d'un coup de pied, fit jaillir la fontaine d'Hippocrène, il suffit de crier un peu fort pour amener chaque année 800 à 900 000 francs dans la caisse de l'Etat bernois. Les gens au courant de nos affaires ne croient pas que les ressources suffisantes puissent se trouver avant l'année 1910. Les rapporteurs repoussent l'idée de demander un acompte sous forme d'augmentation par suite de la cherté de la vie et l'assemblée est aussi de leur avis.

Enfin on adopte une convention à soumettre à d'autres sociétés cantonales pour faire respecter de canton à canton le boycottage d'un poste, lorsqu'il aura été prononcé régulièrement. H. Gobat.

VAUD. — **Trois semaines à Montreux** *(suite).* — Les deux conférences de M. le Dr Vuilleumier ont été utiles, sans doute. Si personne n'y a rien appris de nouveau, du moins ont-elles été une bonne répétition : *repetitio mater studiorum !*

Cependant, à demeurer toujours dans les généralités, à parler de la respiration, de la circulation, etc., à un point de vue élémentaire et je dirai « scolaire », on court le risque de laisser l'intérêt sommeiller et l'attention vagabonder et se perdre aux régions arides de l'indifférence.....

Un sujet rigoureusement circonscrit, plus spécial, mais traité à fond, avec la science approfondie et la chaleur communicative que le savant sait apporter à l'objet de ses recherches, éveillerait l'enthousiasme de l'auditoire.

Peut-être serait-il bon d'y songer pour les cours à venir.

***

Qui dira toute la puissance de la *suggestion* dans l'enseignement ? Amie ou ennemie, alliée précieuse ou redoutable adversaire, instrument de progrès ou de recul, suivant l'usage que le maître en fait. Et comme ils excellaient, nos professeurs de Montreux, à nous montrer de façon lumineuse l'immense parti qu'on en peut tirer !

Quelle bonne heure que celle que nous consacrons à la *gymnastique appliquée !* C'est un enseignement tout particulièrement facile et attrayant. Il excite la joie de mettre en pratique ce qu'on a appris, ce besoin fondamental de l'être humain, que le psychologue américain, William James appelle « la nécessité des réactions ».

***

Inspection. — Samedi 5 octobre. La veille, une joyeuse soirée familière avait réuni maîtres et élèves au restaurant du Château, à Chillon. A onze heures, bravement, tout le monde s'était retiré, voulant être « d'attaque » le lendemain. A l'aller, plus d'un était préoccupé par les exercices qu'il aurait à « commander » à l'examen. L'un des nôtres n'est-il pas arrivé en retard d'une demi heure, voulant « bûcher » son exercice aux échelles ? De la « salle haute » où nous étions, on l'entendait discuter, sur le trottoir d'abord, puis au café, avec un obligeant camarade ! Et dire que son exercice a été supprimé du programme de l'inspection ! !

L'inspection ne commence qu'à huit heures. Pourtant, avant sept heures et demie, tous sont là. Chacun prend sa tâche au sérieux. En effet, l'examen sera attentif et détaillé et la matinée pénible.

Quelques fronts soucieux... Partout on travaille, on s'entr'aide, on se prépare à affronter l'épreuve prochaine...

... Aussi, quand tout est fini, c'est avec un plaisir réel que l'on s'entend féliciter. M. Beausire, chef de service, parle le premier. Les subsides que la Confédération et les cantons font aux cours de gymnastique, c'est à nous de les « rendre » par notre enseignement. Il dépend de nous que cet argent soit bien ou mal employé. A nous de le faire valoir et produire.

MM. les inspecteurs Michel de Lausanne et Geiser de Chaux-de-Fonds, nous rendent attentifs à la valeur des attitudes correctement prises. La gymnastique est maintenant entrée dans la voie sûre de la méthode scientifique. Qu'elle y persévère !

***

Et maintenant, adieu, camarades aimés de ces trois semaines ; adieu, chers et respectés professeurs ; adieu, beau lac, adieu, montagnes, adieu, rivage harmonieux. Et toi, grande salle sonore, adieu !

— Allez, et faites que votre œuvre soit bonne... Albert CHESSEX.

ALLEMAGNE. — On annonce officiellement *la fin de la grève des écolirse en Posnanie.* Ceux-ci participent de nouveau à l'enseignement de la religion, en allemand, et aux prières et leurs réponses prouvent qu'ils peuvent le faire avec profit. Les autorités, de leur côté, se sont montrées plus clémentes qu'on ne s'y attendait. Les mesures de rigueur, prises lors de la grève, ont été levées ; les instituteurs des provinces occidentales, appelés en Posnanie pour diriger des classes, ont regagné leurs anciens domiciles, les nombreuses punitions prononcées ont été levées, etc.

A la fin du mois passé, les autorités municipales de la *ville de Berlin* ont pris une décision très importante : à partir de Pâques 1908, *l'anglais* remplacera, dans les trois dernières classes des gymnases le *français* comme *branche obligatoire ;* celui-ci ne sera plus enseigné qu'à titre facultatif.

A partir du 1er octobre 1909, la capitale de l'empire ne prendra plus en considération, pour les places de *recteur*, les offres de service des postulants *âgés de plus de quarante ans.*

Nous avons signalé à plusieurs reprises déjà les démarches faites par la *Société des instituteurs de Prusse* pour arriver à un traitement plus élevé et nous avons dû constater aussi qu'avec plus d'union entre ses membres, le résultat serait plus facile à atteindre. Malheureusement, des tendances particularistes se sont de nouveau manifestées. Ce sont d'abord les directeurs qui, groupés en association, ont formulé les désidérata suivants : augmentation du traitement et de l'indemnité de logements supérieures de 100 et de 50 % aux sommes reçues par les instituteurs. Un certain nombre de ceux-ci ont fait front contre ces revendications exagérées et se sont groupés en une association de maîtres de classe. Le Comité central de la Société des instituteurs prussiens déplore cette nouvelle désunion et a décidé de combattre avec énergie les réclamations des directeurs d'école, qui auront pour résultat d'irriter les instituteurs et de troubler la bonne entente qui devrait régner entre eux et les premiers.

La ville de *Mannheim*, dans le grand-duché de Bade, de laquelle, grâce aux efforts du Dr Sickinger, est parti le mouvement pour la création de classes en faveur des élèves retardés, vient d'élever au rang d'*Université* l'école supérieure de commerce qu'elle possède depuis longtemps. Les cours seront donnés par des professeurs de l'université de Heidelberg, aux cours de laquelle les étudiants de Mannheim seront admis sans aucune formalité ou finance. L'Allemagne possèdera ainsi six hautes écoles de commerce, les cinq premières se trouvant à Berlin, Leipzig, Francfort-sur-Mein, Cologne et Aix-la-Chapelle.

En matière scolaire, le *grand-duché de Mecklembourg-Schwerin* est une des parties de l'Allemagne les plus arriérées. Les grands seigneurs terriens sont comme des monarques dans leurs domaines ; bien souvent, ils nomment, pour instruire et éduquer la jeunesse, des hommes n'ayant pas fait les moindres études, pourvu qu'ils soient dociles. C'est ainsi que dans le courant de l'été, à la suite d'un examen (on n'indique pas les épreuves imposées aux candidats) un apprenti forgeron fut nommé maître d'école.

La diète du grand-duché a adopté, ces derniers temps, une nouvelle *loi scolaire*, après des délibérations sans fin et de nombreux renvois au ministère, qui lui semblait toujours aller trop loin en fait d'exigences modernes. On se croit reporté à un siècle en arrière quand on parcourt la liste du matériel que chaque école doit posséder. A ce sujet, quelques détails donneront une idée de l'état arriéré dans lequel se trouvent beaucoup d'écoles : 12 sont dépourvues de tout matériel, 72 n'ont qu'un seul et unique tableau noir, 4 écoles possèdent, comme matériel unique — une carte murale, et 184 n'ont que des ardoises. A quoi bon tout ce matériel, disaient les grands propriétaires, pourvu que les maisons d'école puissent loger les nombreux journaliers que nous occupons à époques fixes ? Qui s'étonnera maintenant du fait que la nouvelle loi n'exige pas même des planchers en bois ? Y.

BIBLIOGRAPHIE

Au Foyer romand. Etrennes littéraires pour 1908, Lausanne, Payot & Cie, libraires-éditeurs. Prix : fr. 3,50.

Le voici revenu le volume si impatiemment attendu par le public romand. Les

lecteurs assidus du charmant recueil y trouveront avec plaisir la *Chronique romande*, par Philippe Godet, avec des noms déjà connus : René Morax, G. Krafft, Vallette, Courthion et Albert Bonnard, qui nous parle d'*Expansion commerciale ;* mais il y a les nouveaux venus qui attirent et que chacun voudra lire : Spiess, J. Choux, Malsch, Rigassi, Jean Violette, Henri Odier, Hubert Matthey, Berthe Kollbrunner. Nous pouvons nous dispenser d'en dire davantage. L'ouvrage est de ceux dont le succès est assuré.

Le rêve de Claire, par L. Achard. Edition Atar, Genève.

Tous nos enfants se rappellent les aventures si joliment contées des « Quatre petites filles heureuses ». Tous ont lu et relu « Pour un âne », cet autre récit qui élève le cœur et amuse tout à la fois. Aussi les petits accueilleront-ils joyeusement le nouvel ouvrage de Mlle Achard. En voici l'exposé en deux mots :

Claire a huit ans. Violente, indisciplinée, mais pleine de cœur, c'est pour la fête de sa mère qu'elle rêve de se corriger. Elle y apporte tout son désir, toute son ardeur, toute la tension de sa volonté, et son petit frère lui-même est influencé par les efforts de sa sœur.

Nous dirons pourtant que cette force de volonté paraît invraisemblable chez un enfant de huit ans ; on s'étonne aussi que son père projette de l'envoyer si jeune en pension pour la seule raison de son caractère pénible.

Ces réserves faites, admirons la vivacité du récit, qui saura encore captiver les petits en leur donnant le désir du mieux et souhaitons le succès au nouveau volume de Mlle Achard. B. Cuendet.

La Trompette de Marengo, par Samuel Cornut. Lausanne, Payot et Cie.

Pour la première fois, M. Samuel Cornut offre au public un roman historique. Son livre s'ouvre, nous dit-il, au moment où « le XIXme siècle venait de sonner durement à l'horloge de fer de l'histoire » ; il se ferme après le Congrès de Vienne, alors que la Suisse rajeunie, mais harassée par l'effroyable tempête révolutionnaire et napoléonienne, se reprend à vivre et à espérer. L'action principale se passe dans un bourg vaudois de la vallée du Rhône, qui ressemble fort à Aigle, patrie de M. Cornut. C'est donc surtout l'histoire de la naissance et des premières années si troublées du canton de Vaud que nous présente l'écrivain. Le thème du roman, la réconciliation des classes par le mariage d'un ci-devant et d'une fille du peuple, est bien choisi pour faire revivre devant nous les partisans de l'ancien et ceux du nouveau régime. Comme tous les historiens, c'est à travers son propre tempérament que M. Cornut voit les hommes de ces temps tragiques et nous initie à leurs aspirations, à leurs espérances et à leurs regrets. Mais il les montre d'une manière si pittoresque et si vivante que sa peinture doit être vraie.

D'ailleurs le livre est bien surtout un roman, malgré l'histoire, et un roman des plus captivants qui charmera certainement ses lecteurs que nous lui souhaitons nombreux. Ajoutons qu'il est édité avec beaucoup de soin par la maison Payot. J. M.

Nos efforts et nos succès. Rapport sur l'activité du Club français des instituteurs de Vienne, publié à l'occasion du 20me anniversaire de sa fondation. Charmante brochure rédigée par un ami de notre pays et de nos institutions, M. Augustin Hrdlicka, que nous avons eu le plaisir d'entendre en 1906 à l'assemblée de la Société pédagogique jurassienne à St-Imier.

PARTIE PRATIQUE

ECOLE ENFANTINE

Les bruits, les sons.

Pendant un instant de silence complet, les enfants écoutent les bruits de la rue.

Qu'avez-vous entendu ? (R. Un char, un oiseau, un tram, un chien qui aboyait, etc.)

Connaissez-vous d'autres bruits, et lesquels ? (R. Le tonnerre, le vent, la pluie, le canon, le train, le sifflet, la cloche, le feu qui pétille, le lac agité, le ruisseau, etc.)

Où entend-on ces bruits ?

Faites du bruit avec vos mains, avec vos pieds.

N'en faites-vous qu'en frappant des pieds ou des mains ? (R. En marchant, en criant, en chantant, en pleurant, en sifflant, en parlant.)

Les animaux en font-ils aussi ? Que fait la vache ? Le mouton ? Le chat ? Le chien ? La poule ? L'oiseau ? La grenouille ? L'abeille ? Le grillon ?

Qu'aimez-vous le mieux à entendre, l'oiseau ou le chat ? La cloche ou le sifflet ?

Un enfant qui pleure ou un enfant qui chante ?

Exercices d'audition.

Intensité du bruit.

Les enfants ferment les yeux et cherchent à reconnaître, au bruit de ses pas, si un de leurs camarades, désigné pour cela, s'approche ou s'éloigne d'eux, s'il se trouve loin ou près d'eux lorsqu'il frappe dans ses mains.

Direction du bruit.

Répéter le même exercice pour faire trouver aux enfants de quel point de la classe part le bruit qu'ils entendent. (Ils doivent donner des réponses très exactes, ces points ayant été déterminés d'avance.)

Nature des bruits, des sons.

Laisser tomber ou heurter différents objets, d'abord sous les yeux des enfants, puis à leur insu. Il s'agit de les reconnaître au bruit qu'ils produisent.

Renouveler l'expérience pour faire distinguer l'un de l'autre : un écu et une pièce de nickel ; une pierre et une balle ; une latte et un bâtonnet ; une clé et des ciseaux ; une tasse en fer et une tasse en terre ; une grande et une petite cloche.

Avec les yeux fermés, les enfants doivent trouver sur quoi on frappe : la fenêtre, le poêle, la table, la porte, le plancher.

Un enfant a les yeux bandés et devine lequel des deux lui adresse la parole : la maîtresse ou un enfant, Paul ou Marie ?

(A répartir sur deux ou trois leçons, suivant le temps dont on dispose.)

(D'après l'*Education enfantine.*) E. W.

De la Vérité.

Vérité, beau fleuve
Que rien ne tarit !
Source où tout s'abreuve
Tige où tout fleurit !

Lampe que Dieu pose
Près de toute cause !
Clarté que la chose
Envoie à l'esprit !

V. Hugo.

SCIENCES NATURELLES

Le Marronnier [1].

(*Aesculus hippocastanum.*)

L'étude de la conformation des bourgeons du marronnier ainsi que l'observation attentive de leur développement sont des plus instructives.

C'est à la fin de l'été et en automne qu'ils se forment à l'aisselle des feuilles. Lorsque celles-ci sont tombées, on remarque à la base de chaque bourgeon une cicatrice en forme de fer à cheval laissée par la base du pétiole de la feuille (cicatrice foliaire). La surface de cette cicatrice est lisse et recouverte par une mince couche de liège destinée à la fermer complètement, afin d'empêcher à l'humidité et aux moisissures de pénétrer. Les points noirs disposés en bordure, comme les clous sur le bord d'un fer à cheval, représentent la section des faisceaux fibro-vasculaires qui, au travers du pétiole, se rendaient dans la feuille pour y former les nervures.

Le bourrelet circulaire qu'on observe sur le rameau à quelques centimètres au dessous du bourgeon terminal représente la cicatrice laissée par le bourgeon terminal de l'année précédente.

Les bourgeons ainsi préparés à la fin de l'automne renferment déjà soit une petite grappe de fleurs en miniature entourée par un bouquet de petites feuilles bien formées (bourgeons à fleurs); soit de petites feuilles entourant l'ébauche d'un futur rameau (bourgeons à bois).

Comment des organes aussi délicats peuvent-ils résister aux rigueurs de l'hiver ? Il suffit de disséquer un bourgeon pour se l'expliquer :

Une dizaine d'écailles brunes et coriaces forment l'enveloppe extérieure : la résine qu'elles sécrètent, les soude étroitement les unes aux autres, et les rend complètement imperméables ; les poils qui tapissent leur face interne en font un véritable étui capitonné. Ce n'est pas tout : Chacun des organes cachés à l'intérieur du bourgeon est soigneusement plissé et comme noyé dans une sorte de ouate blanche formée de longs poils. Les bourgeons étant exposés à l'air libre, toutes ces précautions seraient cependant insuffisantes pour les préserver d'un fort gel si toutes leurs cellules n'étaient pas en état de vie ralentie (repos hivernal), caractérisé par le retrait de toute sève, c'est-à-dire de toute humidité, et par la cessation de toute nutrition.

Ce n'est pas pendant l'hiver seulement, mais au printemps, lors de la reprise de la végétation qu'il est important pour les jeunes organes d'être protégés. Observez les diverses phases de l'épanouissement des bourgeons :

1° sous l'influence de la sève qui s'éleve des racines, le bourgeon se gonfle ;

2° les écailles s'écartent lentement les unes après les autres ;

3° en même temps qu'elles s'allongent, les premières feuilles vertes restent encore plissées, duveteuses, et abritées par les écailles supérieures qui s'allongent et grossissent en même temps ;

4° lorsque le sol et l'atmosphère se sont réchauffés suffisamment, les jeunes feuilles jusqu'alors dressées s'écartent petit à petit, les unes des autres, les écail-

[1] Cette monographie est extraite du traité de *Botanique*, par P. Jaccard, 2me édition, qui vient de paraître chez MM. Payot et Cie, Lausanne. (Voir notre compte-rendu dans l'*Educateur*, p. 712.)

les devenues inutiles tombent en laissant autour du rameau une cicatrice annulaire.

5° le limbe des jeunes feuilles avant de s'étaler et de prendre sa position défi-

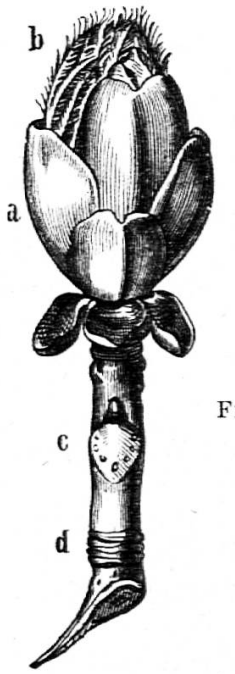

FIG. 1. — Bourgeons et rameau d'un an du marronnier d'Inde, *a* écailles; *b* jeunes feuilles; *c* cicatrice laissée par le pétiole d'une feuille de l'année précédente; *d* anneau cicatrisé du bourgeon terminal de l'année précédente.

FIG. 4. — Bourgeon épanoui; le limbe des feuilles est encore pendant.

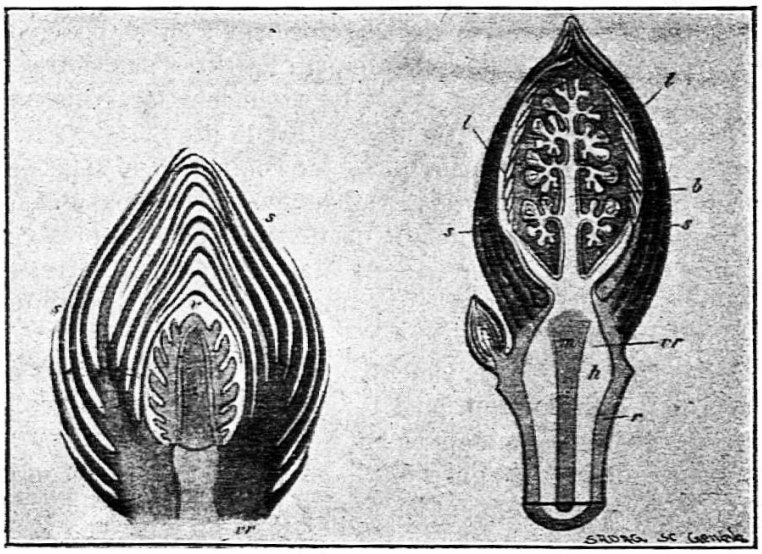

FIG. 2 et 3. — Bourgeon à feuilles et bourgeon à fleurs en coupe longitudinale montrant, à gauche, le sommet végétatif *v* avec l'ébauche des jeunes feuilles entourées des écailles ou feuilles protectrices *s*; à droite, une jeune grappe florale protégée de la même manière.

finitive reste un certain temps rabattu verticalement. Dans cette position, les rayons du soleil le frappant obliquement, son échauffement diurne et par suite sa transpiration se trouve fortement diminuée; de même que les chances de gel dues à la radiation nocturne. On sait en effet que le soleil est d'autant plus chaud

que ses rayons tombent plus perpendiculairement (différence entre le soleil du matin et du soir et celui du midi ; en hiver, la neige fond sur un toit incliné contre le soleil alors qu'elle persiste sur les prés plats exposés pourtant au même soleil) ;

6° au fur et à mesure que ses folioles s'étalent horizontalement, la feuille grossit, son limbe devient plus ou moins coriace et perd son revêtement de poils devenu inutile. En moins de deux ou trois semaines parfois, la couronne du marronnier est complètement et définitivement feuillée et ses grappes de fleurs prêtes à s'ouvrir. Un pareil résultat n'est possible que grâce aux réserves nutritives accumulées pendant la fin de l'été précédent, sous forme d'amidon, dans le bois des racines et de la tige (moelle, rayons médulaires, cellules ligneuses), réservées qui se solubilisent au printemps et sont entraînées avec la sève brute jusqu'aux bourgeons et aux organes en voie de croissance. (*A suivre.*)

COMPOSITION

Regarder et réfléchir.

Vous avez déjà vu des poules dans une basse-cour. Vous vous êtes sans doute amusés à les regarder manger les grains de maïs ou d'avoine, ou les feuilles de salade, déchets de la cuisine. Ce que vous avez vu là va vous servir à rédiger une petite étude à laquelle nous donnerons pour titre « Regarder et Réfléchir ».

Vous avez *vu* des poules. Les avez-vous bien *regardées*, bien *observées?* Si oui, vous avez pu voir, enfants, que les poules aussi voient, qu'elles regardent, mais que leurs regards ne leur sont guère utiles pour leur conduite. Elles constatent, elles se rendent compte de l'existence des choses, mais après avoir vu et regardé, elles ne réfléchissent pas.

Vous allez m'aider à prouver ce que je viens d'avancer.

— Pierre, je sais que ton frère possède un grand poulailler. As-tu remarqué comment les poules s'y prennent pour engloutir les grains de maïs qu'on leur lance par poignées?

— Elles accourent, toutes joyeuses. Elles s'efforcent d'en avaler le plus possible.

— C'est bien cela, mais as-tu remarqué comment les poules s'y prennent pour arriver à leur but?

— Oui, elles courent, elles vont, elles viennent, picorant ici, picorant là, abandonnant un endroit pour y revenir ensuite, quittant la place sans savoir pourquoi, se détournant sans raison pour prendre un grain égaré et oubliant ceux qu'elles ont vus chemin faisant.

— Est-ce donc ainsi, Jean, que tu t'y prendrais, à supposer que tu deviennes soudain un grand coq orné d'un bec fort et habile?

— Non. J'irais d'abord aux endroits où il y a le plus de nourriture et je mangerais sur place avant de courir à la recherche d'autres grains.

— Pourquoi ferais-tu ainsi?

— Pour gagner du temps et arriver plus rapidement à mon but.

— Je crois aussi, qu'en procédant avec ordre on gagne du temps et j'ai toujours remarqué que les garçons ou les filles qui, en balayant la cour de l'école, s'y prennent comme les poules en train de manger, et travaillent sans ordre,

donnant un coup de balai par ici, un par là, mettent toujours plus de temps pour achever leur besogne que ceux qui font les choses avec ordre. Il en est ainsi, je pense, du travail qu'on fait dans la maison ou en classe.

Maintenant, Emilie, veux-tu nous dire si les poules de cette année, les jeunes poulettes que ta maman a élevées, font mieux que celles de l'an passé ou bien si elles picorent exactement comme leurs aînées.

— Elles font comme les autres poules.

— Pourquoi ne font-elles pas mieux ? Ne savent-elles donc pas qu'il y aurait un autre moyen de s'y prendre ? Ne voient-elles pas clair ?

— Elles voient bien, mais elles ne réfléchissent pas à ce qu'elles voient.

— Et si elles réfléchissaient, feraient-elles mieux ?

— Sans doute. Elles profiteraient de ce qu'elles voient, de ce qu'elles observent et elles feraient des progrès. Elles découvriraient bientôt la meilleure manière de s'y prendre.

— C'est évident. Voir et regarder ne servent à rien si nous ne réfléchissons pas à ce que nous avons vu.

Avant de terminer, je demanderai à Sophie de me donner encore un exemple de la sottise des poules ou d'autres animaux qui voient et qui regardent, mais qui ne savent pas réfléchir à ce qu'ils voient.

— Quand on jette à des poules une plante de salade, elles se mettent à arracher les feuilles avec leur bec. En voici une qui a saisi une grosse feuille. Elle la secoue en tous sens. Je ne sais pas comment à force de s'ébranler la cervelle ainsi, elle n'a pas mal à la tête. Enfin, une bouchée se détache du tout. Une autre poule arrive et fait le même mènège. Il faut que ces stupides bestioles perdent un temps très long pour arriver à faire disparaître dans leur estomac la plante entière mise à leur disposition Si seulement, me disais-je un jour en les voyant ; si seulement elles avaient l'idée de faire comme les mésanges qui viennent en hiver happer sur ma fenêtre les morceaux de lard que je leur tends. Il suffirait qu'elles posent une de leurs pattes sur la feuille de la salade pour l'immobiliser, et en un clin d'œil tout disparaîtrait. Mais, depuis que les poules sont poules, aucune n'a réfléchi à cela et voilà pourquoi on dit que les poules sont bêtes.

— Et moi, dit Jules, j'ai fait aussi souvent la réflexion que mes lapins pourraient s'aider de leurs pattes de devant pour tenir en place les pommes de terre rondes que je leur donne de temps en temps. Mais non, au lieu d'en avoir l'idée, ils aiment mieux se tordre en tous sens, sans parvenir à entamer cette bouchée peu faite pour des rongeurs.

Voilà deux exemples excellents. Maintenant, enfants, vous vous souviendrez que je vous demande de bien regarder autour de vous pendant cette semaine et d'observer les animaux que vous verrez. Vous me donnerez dans huit jours de nouveaux exemples de la sottise des grandes et des petites bêtes qui, au lieu de réfléchir à ce qu'elles voient et de profiter de leurs observations, font des choses qui nous paraissent ridicules et n'agissent pas plus intelligemment aujourd'hui qu'il y a une année ou dix ans.

(Dans la leçon suivante, on collectionnera toutes les observations faites par les élèves et on demandera une rédaction suivie d'une conclusion s'appliquant à l'enfant et à l'homme, à peu près comme suit :)

Les écoliers qui font le plus de progrès en classe sont ceux qui savent imiter la conduite des personnes qui font mieux qu'eux, ceux qui regardent et obser-

vent bien comment le maître s'y prend pour écrire, pour calculer, pour chanter, etc. Il faut que nous *regardions* les autres et que nous *imitions* ce qui leur permet de faire mieux que nous.

En dehors de la classe, l'enfant qui vraiment progresse, c'est celui qui regarde et qui imite ceux qui en savent plus que lui, le jardinier qui bêche, l'ouvrier qui fait un trou dans le mur, le menuisier qui enfonce une vis, le vitrier qui remet un carreau cassé.

Et quand l'écolier sera devenu grand, il faudra encore qu'il se serve de ses yeux pour voir, de sa volonté pour bien regarder et de sa pensée pour bien réfléchir, afin de ne pas imiter chez les autres les fautes qui les ont rendus malheureux, mais la manière de faire qui leur a donné le bonheur, la santé, la force, l'estime de leurs semblables.

Si l'homme qui regarde un alcoolique et qui voit l'état de la famille d'un malheureux buveur réfléchissait vraiment, prendrait-il encore le chemin des lieux où l'on s'alcoolise, par exemple ?

Heureux ceux qui réfléchissent à ce qu'ils voient et à qui l'expérience des autres est utile. Mais celui qui ne sait pas se dire : « En faisant ainsi tel homme n'a pas réussi et ne pouvait pas réussir », et qui s'en va et fait la même chose, celui-là sera toujours souffrant et malheureux.

Rappelons-nous la fable bien connue qui nous montre une hirondelle devenue sage à force d'avoir voyagé ! A l'hirondelle, la nature, il est vrai, n'a pas donné la réflexion. Mais nous, enfants, nous en sommes doués. Profitons de ce que nous voyons, afin de ne pas nous laisser prendre aux pièges de la vie, comme les malheureux oisillons qui n'écoutèrent pas les prudents conseils de l'hirondelle.

(Faire apprendre la fable « l'Hirondelle et les petits oiseaux. ») L. S. P.

Une maison en ruines.

A une centaine de pas environ de la petite ville de Vendôme [1] se trouve, sur les bords du Loir, une vieille maison brune, surmontée de toits très élevés, toute seule, sans une tannerie puante, sans une méchante auberge pour voisine.

Devant ce logis est un jardin donnant sur la rivière ; mais les buis, autrefois ras [2], qui en dessinaient les allées, croissent à leur fantaisie ; la haie de clôture pousse en liberté ; les jeunes saules nés dans le Loir se sont rapidement élevés ; les herbes que nous appelons mauvaises décorent de leur belle végétation le talus de la rive ; les arbres fruitiers en bordure n'ont pas été taillés depuis dix ans, et ne produisent plus de récolte. Les espaliers ressemblent à des charmilles ; les sentiers, sablés jadis, sont remplis de pourpier [3] ; à vrai dire, il n'y a pas de trace de sentier... A l'aspect de ce jardin qui n'est plus, toutes les délices de la vie paisible dont on jouit en province se devinent, comme vous devinez l'existence d'un bon négociant en lisant l'épitathe de sa tombe ; puis, pour compléter les idées tristes et douces dont l'âme est saisie, il y a sur l'un des murs un cadran solaire, orné de cette inscription bourgeoise : *Fugit hora brevis* [4].

Du reste, les toits sont horriblement dégradés, les persiennes toujours closes ; les hirondelles ont fait des milliers de nids à tous les balcons ; les portes ne s'ouvrent jamais : de hautes herbes ont poussé par les fentes des perrons ; les ferrures sont rouillées ; la lune, le soleil, l'hiver, l'été, la neige, ont creusé les bois, gauchi [5] les planches, rongé les peintures. Le silence de cette morne mai-

son ne doit être troublé que par les oiseaux, les chats, les fouines, les rats et les souris, qui vont et viennent en liberté. Une invisible main a écrit partout le mot : *Mystère!*

Si, poussé par la curiosité, vous alliez voir cette maison du côté de la rue, vous apercevriez une grande porte, de forme ronde par le haut, et à laquelle les enfants du pays ont fait des trous nombreux. J'ai appris, plus tard, que cette porte est fermée depuis dix ans. Par ces brèches irrégulières, vous pourriez observer la parfaite harmonie qui existe entre la façade du jardin et la façade de la cour. Des bouquets d'herbes dessinent exactement les pavés ; d'énormes lézardes sillonnent les murs ; des pariétaires [6] ornent de leurs festons les crêtes noircies... Les marches du perron sont disloquées ; la cloche de la corde est pourrie ; les gouttières sont brisées : tout est vide, désert, silencieux. Cette maison est une immense énigme dont personne ne connaît le mot. H. de Balzac.

NOTES

Cette description peut servir de modèle en ce genre. Il y aurait tout profit à analyser ce morceau au point de vue du style et de la composition. Rien n'est oublié pour reproduire la physionomie de cette maison abandonnée.

1. *Vendôme*, l'une des sous-préfectures du département de Loir-et-Cher, à quarante kilomètres de Blois. — 2. *Ras*, taillé court. — 3. *Pourpier*, plante potagère à feuilles épaisses, dite *pied de poulet*. — 4. *Fugit hora brevis*, l'heure fuit rapide. — 5.. *Gauchir*, courber, faire dévier. — 6. *Pariétaire*, plante de la famille des Urticées, qui croît sur les murailles.

DICTÉES

Degré intermédiaire.

Les joies du paysan.

Les citadins ne peuvent pas comprendre le paysan avec sa vie pleine, sérieuse et heureuse. Dans son travail, le paysan peut mettre son intelligence et son énergie. Actuellement, le paysan devrait être un savant. Il devrait connaître la vie des plantes et des arbres, l'usage et l'entretien des machines, l'hygiène des animaux, la nature des terrains et des amendements, les meilleures races et les meilleures méthodes de culture. Il vit au grand air, à la lumière du soleil, devant les beaux spectacles de la nature : toutes choses dont le citadin est privé. Sa vie est pauvre et rude souvent, mais digne et indépendante.

Le chant du troglodyte.

Ce *charmant petit* oiseau est le *seul* des chanteurs *ailés* qui reste dans nos contrées jusqu'au fort de l'hiver ; il est le seul qui conserve sa gaîté dans cette *triste* saison. On le voit toujours *vif* et *joyeux ;* son chant *haut* et *clair* est composé de notes *brèves* et *rapides*. C'est la *seule* voix *légère* et *gracieuse* qui se fasse entendre dans *cette* saison où le silence des habitants de l'air n'est interrompu que par le croassement *lugubre* d'une bande de corbeaux. Il chante surtout le soir, quand il a neigé ou quand le froid doit être plus *vif* pendant la nuit ; il vit alors dans les basses-cours, dans les chantiers ; il fréquente aussi les bords des ruisseaux qui ne gèlent pas, se retire souvent dans des saules *creux*, où quelquefois il se trouve en compagnie d'oiseaux de son espèce. C. F.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Collèges communaux.

YVERDON — Ecole professionnelle

Le poste de directeur de la division professionnelle annexée à l'Ecole industrielle d'Yverdon est au concours.

Les obligations sont déterminées par le règlement spécial du 27 avril 1907 qui régit ces fonctions.

Traitement annuel fr. 4000.

Adresser, jusqu'au 20 décembre prochain, à 6 heures du soir, les demandes d'inscription au Département de l'instruction publique et des cultes (2e service), où l'on peut prendre connaissance de ce règlement.

Anglais, 27 ans, de bonne éducation, footballer d'expérience, bonne connaissance commerciale, cherche une place dans un institut comme maître anglais.

Ecrire, Gérance de *L'Educateur*.

CAISSE CANTONALE VAUDOISE

des retraites populaires

ASSURANCE-VIEILLESSE

subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

(Loi du 2 mars 1907)

PENSIONS DE RETRAITE

constituées aux conditions les plus avantageuses

LA CAISSE FONCTIONNERA DÈS LE 1er JANVIER 1908

Prospectus et renseignements sont fournis gratuitement par la **Direction,** rue Haldimand, 14, à **Lausanne.** H148834

NOËL

" L'Enfant de Noël " nouveau chœur à trois voix égales. En vente chez l'auteur : H. GUIGNARD, à Vaulion.

— ENVOI A L'EXAMEN —

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, **LAUSANNE** — Rue de Flandres, 7, **NEUCHATEL**
Rue Colombière, 2, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Chevallaz Cercueils, Lausanne.

10 %

ESCOMPTE aux membres de la S. P. R.

Escompte habituel 3 %

NOS PRIX MODÉRÉS sont tous marqués en chiffres connus.

Rez-de-chaussée 1er et 2e étage.

MAISON MODÈLE

Maier et Chapuis

Lausanne, 22, Rue du Pont

VÊTEMENTS

tous genres
sur mesure et confectionnés

DRAPERIE

anglaise, française, suisse

2 coupeurs

et atelier dans la maison.

Systèmes brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles déposés.

Maison

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 ***Havre 1893***
Paris 1889 ***Genève 1896***
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.

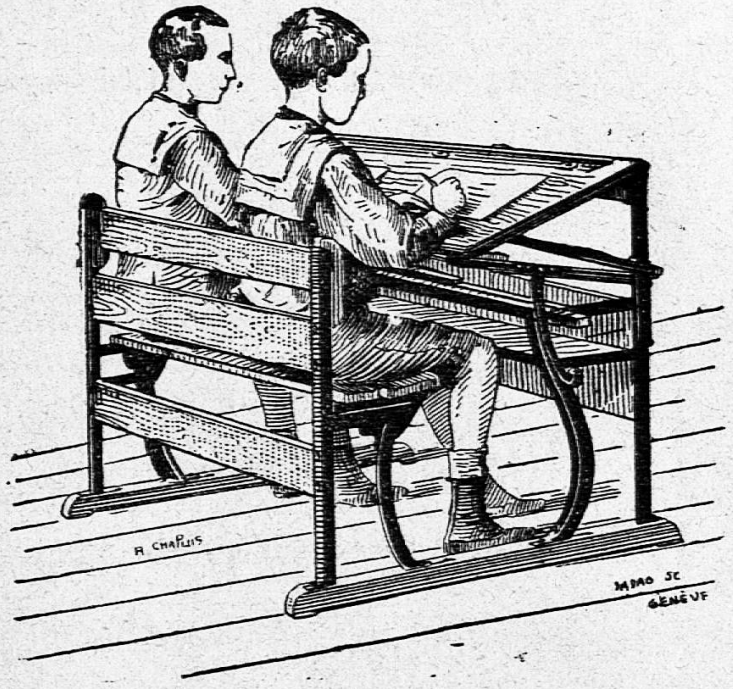

Pupitre avec banc
Pour Ecoles Primaires
Modèle nº 20
donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC
ou chaises.
Modèle nº 15 *a*
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ
par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles, évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE-CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE
et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises ou notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

LES SUCCÈS DU THÉATRE ROMAND

J.-H. BLANC. — Moille-Margot à la montagne, charge vaudoise en 3 actes. — 5 h., 3 f..... 1.50

BILLOD-MOREL, A. — Ruse électorale, comédie en 1 acte. — 6 h. 1.—

— Fameux Poisson ! comédie en 1 acte. — 7 h..... 1.—

BLANC, M. — Les maladresses d'un bel esprit, comédie en un acte. — 4 h., 1 f..... 1.—

— La valse de Lauterbach, vaudoiserie en 1 acte. — 7 h., 6 f. 1.—

BORAIN, J. — Ne laissez pas sortir le fou, comédie en 1 acte. 6 h..... 1.—

LAMBERT, A. — Trois soupirants, comédie en 1 acte. — 5 h., 3 f. 1.20

— L'amour est de tout âge, pochade en 1 acte. — 3 h., 4 f.. 1.—

— L'idée de Samuel, pièce villageoise en 1 acte. — 3 h., 5 f. 1.—

— Le calvaire d'un candidat, pièce en 1 acte, en prose. — 5 h., 3 f. 1.25

ROTH DE MARKUS, A. — O ma patrie, fantaisie patriotique vaudoise en 1 acte et 1 tableau, avec musique. — 2 h., 2 f.... 1.—
Musique (piano ou orchestre) et décors en location.

JUNG, Ch. — Le testament, pièce vaudoise en un acte..... 1.—

GENEVAY, E. — Un philantrophe malheureux, comédie-bouffe en un acte. — 5 h..... 1.25

— Une tante embarrassante, saynète en 1 acte. — 1 h., 2 f... 1.—

GENEVAY, E. — Sami et le Greffier à l'exposition de Milan, saynète en 3 actes. — 2 h., 1 f. 1.50

Pierre D'ANTAN. — Le mariage de Jean-Pierre, saynète en 1 acte. — 2 h., 3 f..... 1.—

— Une fille à marier, comédie en 1 acte. — 3 h., 3 f..... 1.—

— L'héritage du cousin..... 1.50

— Le remède à Belet..... 1.25

— Parvenus..... 1.50

— Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte. — 3 h., 2 f..... 1.50

— A la recherche d'une femme, comédie en 2 actes. — 4 h., 3 f. 1.50

P.-E. MAYOR. — Les deux moulins, comédie en 3 actes, *pour enfants*, avec chœur. — 3 h., 3 f. et figur..... 1.25
Partition, piano et chants (en location). — Partition des chœurs (rab. par quantité)... —.50

— Pour l'honneur, drame en 1 acte. — 3 f., 1 h..... 1.—

— Ces dames, comédie en 1 acte. — 3 f..... 1.—

PENARD, F. — Un nouvel-an chez nous, comédie en 1 acte et 1 prologue..... 1.—

— Le mariage d'Aloïs, comédie-vaudeville (avec chants populaires) en 1 acte et 1 prologue. 1.25

RIBAUX, Ad. — Figures disparues, comédie en 1 acte. — 2 h., 2 f. 1.—

— L'Alpe consolatrice, comédie en 3 actes. — 9 h., 7 f..... 1.50

LIBRAIRIE DES SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET DRAMATIQUES
et des Écoles, Pensionnats, Instituts, etc.

Comédies. — Drames. — Vaudevilles. — Monologues. — Dialogues. — Opérettes. — Saynètes et scènes comiques. — Duos et chansons comiques avec parlé. — Rondes. — Pantomimes. — Guignols. — Chœurs de circonstance pour distribution de prix, promotions, fêtes scolaires, etc., etc. — Chœurs d'enfants et de femmes. — Chœurs mixtes et chœurs d'hommes.

IMMENSE CHOIX

CHEZ **FŒTISCH FRÈRES** (S.A.)

Magasin général de musique

LAUSANNE

Lausanne. — Imprimeries Réunies.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 50. LAUSANNE — 12 décembre 1907.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **R. Ramuz**, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

L'EXAMEN

de mon prix-courant illustré, contenant environ 450 différents genres et que j'expédie gratis et franco à chacun, vous persuadera que nulle part vous n'achetez les

Chaussures

aussi avantageusement et bonnes que chez moi. A prix modéré vous obtenez une chaussure garantie solide, seyant irréprochablement tout à fait selon vos exigences.

Ci-bas un extrait de mon prix courant :

Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	N° 40/48	Fr. 7.80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées	» 40/48	» 9.—
Souliers de dimanche pour messieurs, garnis	» 40/48	» 9.50
Souliers de dimanche pour dames, garnis	» 36/42	» 7.30
Souliers de semaine pour dames, solides, cloués	» 36/42	» 6.50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26/29	» 4.30

H. Bruhlmann-Huggenberger, Winterthur

COQUELUCHE

Remède infaillible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. **LESCÈNE**, 1er Prix des Hôpitaux de Paris, à **LIVAROT** (Calvados)

P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10 % au corps enseignant.